

## INVENTION

# Un boîtier pour enregistrer ses temps de travaux

*Créé par deux anciens cadres d'une multinationale en téléphonie, ce boîtier d'enregistrement embarqué sera utile pour les utilisateurs de matériel en commun et pour analyser les coûts.*



« Même si le boîtier est facilement déplaçable, conseillent Alain Moutaux et Gérard Châlons, il est plus souple d'en avoir un par tracteur. »

« J'enregistrais mes temps de travaux au crayon sur papier, c'était long et fastidieux, difficile à exploiter », explique Gérard Châlons, agriculteur à Ancerville (Meuse). « Nous sommes dans un groupe gestion de parcelles, poursuit Alain Moutaux de Montier-sur-Saulx, la gestion des intrants est très précise, mais pour les charges de mécanisation, nous n'avons que des évaluations, qui sont insuffisantes pour la prise de décision. » Passionnés de gestion, ils se mettent en quête d'un enregistreur, simple et économique, mais leur recherche est vaine. Du coup, la décision est prise en 1998 de l'inventer. Ils trouveront une petite entreprise locale spécialisée en

électronique qui décidera de jouer le jeu.

**Environ 2 000 F HT**

Le boîtier se branche sur la prise allume-cigare du tracteur et est activé au démarrage de celui-ci. Une alarme rappelle au conducteur son existence. Il suffit alors de saisir deux paramètres : l'outil tracté, grâce à un menu dé-

roulant (16 possibilités), la parcelle (250 possibilités) par un clavier numérique et de déclencher l'enregistrement. Mais l'appareil peut être utilisé de manière plus simple : au lieu d'introduire un numéro de parcelle, on pourra saisir un numéro d'utilisateur ou d'activité de l'exploitation, pour obtenir *in fine* les temps de travaux correspondants.

## Des évolutions possibles

► La petite société Ageilor, de Verdun (Meuse), a mis en place le cahier des charges et développé le produit, qu'elle commercialise. L'entreprise envisage de perfectionner le boîtier, en fonction de la demande. Il est notamment prévu

une version munie d'une carte à puce, qui permettrait d'identifier l'utilisateur. Cette version pourrait être couplée à un système d'anti-démarrage du tracteur. Un logiciel spécifique de traitement des données pourrait aussi être créé.

La contrainte de ce boîtier est d'acquiescer le réflexe de saisie. A chaque nouveau démarrage du tracteur, il faut en effet vérifier que l'enregistrement fonctionne et si nécessaire modifier le paramétrage. Par ailleurs, le boîtier est doté d'une mémoire constante alimentée par une pile, donc, sans risques de pertes d'informations. Pour l'exploitation des données, il est possible de les reprendre manuellement directement sur le boîtier par lecture sur l'écran. Cette démarche, bien qu'un peu fastidieuse, a l'avantage de ne pas nécessiter d'informatique. Mais il est possible de les transférer sur un ordinateur pour les exploiter de manière très fine dans une base de données. ■ — Olivier Jacquin